

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



<b>Nom commercial du produit :</b>	Glutolin K10 - Colle de Sécurité (Glutolin K10 - Sicherheitskleber)		
<b>Numéro du produit :</b>	0637__074	<b>Version (Révision) :</b>	6.0.0 (5.0.0)
<b>Date d'exécution :</b>	28.01.2020	<b>Date d'édition :</b>	28.01.2020

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Glutolin K10 - Colle de Sécurité  
(Glutolin K10 - Sicherheitskleber) (0637\_\_074)

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisations identifiées pertinentes

###### Catégories de produits [PC]

PC1 - PC 1 - Adhésifs, produits d'étanchéité

###### Secteur d'utilisation [SU]

SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

Glutolin Renovierungsprodukte GmbH

**Rue :** Im Schedetal 1

**Code postal/Lieu :** 34346 Hann. Münden

**Téléphone :** +49 (0)5541 7003-03

**Télécopie :** +49 (0)5541 7003-50

##### Contact pour informations :

E-mail (personne compétente) : [sds@glutolin.de](mailto:sds@glutolin.de)

Site web : [www.glutolin.de](http://www.glutolin.de)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+49 (0)5541 7003-41/-64

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau. (lundi-jeudi 8 - 16 h, vendredi 8 - 12.30 h).

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Aucune

#### 2.3 Autres dangers

Aucune

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

##### Description

Composée de: Méthylcellulose, éthers de l'amidon, poudre d'acétates de polyvinyle et d'additifs

##### Composants dangereux

POUDRE DE DISPERSION (La valeur limite pour les poussières en général) ; Numéro d'enregistrement REACH : Art. 2 (9) ; N°CAS : 9003-20-7

Poids :  $\geq 20 - < 25$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Aucune

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



<b>Nom commercial du produit :</b>	Glutolin K10 - Colle de Sécurité (Glutolin K10 - Sicherheitskleber)		
<b>Numéro du produit :</b>	0637__074	<b>Version (Révision) :</b>	6.0.0 (5.0.0)
<b>Date d'exécution :</b>	28.01.2020	<b>Date d'édition :</b>	28.01.2020

CARBONATE DE SODIUM ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119485498-19 ; N°CE : 207-838-8; N°CAS : 497-19-8

Poids :  $\geq 1 - < 5 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Irrit. 2 ; H319

### Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Informations générales

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Changer les vêtements souillés ou mouillés.

#### En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

#### En cas d'ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Consulter impérativement un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Mousse Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) Extincteur à sec Eau en aérosol

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit Jet d'eau de forte puissance

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Produits de combustion dangereux

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussière. Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



<b>Nom commercial du produit :</b>	Glutolin K10 - Colle de Sécurité (Glutolin K10 - Sicherheitskleber)		
<b>Numéro du produit :</b>	0637__074	<b>Version (Révision) :</b>	6.0.0 (5.0.0)
<b>Date d'exécution :</b>	28.01.2020	<b>Date d'édition :</b>	28.01.2020

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

Recueillir mécaniquement. Protéger contre l'humidité et l'eau.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures de protection

Respecter les mesures de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments, boissons et fourrages.

#### Mesures de lutte contre l'incendie

Le produit: sujet à un coup de poussière Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé.

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### Autres indications relatives aux conditions de stockage

Ne pas stocker en plein air. Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d'emploi sur l'emballage en fût métallique.

**Ne pas stocker à des températures de moins de :** Éviter le refroidissement en deçà de 0°C.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Recommandation

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites au poste de travail

Aucune

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Protection individuelle

##### Protection yeux/visage

###### Protection oculaire appropriée

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

##### Protection de la peau

###### Protection des mains

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**Modèle de gants adapté :** Gants de protection chimique selon DIN EN 374 avec marquage CE.

**Matériau approprié :** NBR (Caoutchouc nitrile)

**Temps de pénétration (durée maximale de port) :** 480 min

**Épaisseur du matériau des gants :** 0,4 mm

**Remarque :** Les gants de protection doivent être vérifiés pour détecter les dommages (fissures, trous, coupures) avant chaque utilisation.

Ne pas porter de gants de protection plus longtemps que nécessaire.

Après l'utilisation des gants, utilisez des produits de nettoyage de la peau et de soins de la peau.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Glutolin K10 - Colle de Sécurité  
(Glutolin K10 - Sicherheitskleber)

**Numéro du produit :** 0637\_\_074      **Version (Révision) :** 6.0.0 (5.0.0)

**Date d'exécution :** 28.01.2020      **Date d'édition :** 28.01.2020

### Protection corporelle

Porter des vêtements de protection. Enlever les vêtements souillés, imprégnés

### Protection respiratoire

#### Appareil de protection respiratoire approprié

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

### Mesures générales de protection et d'hygiène

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Voir aussi rubrique 6, 12.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

État : solide: Poudre

Couleur : blanc

#### Odeur

caractéristique

#### Données de sécurité

<b>Température de fusion/plage de fusion :</b>	( 1013 hPa )	aucune/aucun	
<b>Point d'ébullition:</b>	( 1013 hPa )	aucune/aucun	
<b>Point éclair :</b>		aucune/aucun	Brookfield
<b>Température d'ignition :</b>		>= 360 °C	
<b>Limite inférieure d'explosivité :</b>		min. 15 g/m <sup>3</sup>	
<b>Limite supérieure d'explosivité :</b>		Aucune donnée disponible	
<b>Pression de la vapeur :</b>	( 50 °C )	Aucune donnée disponible	
<b>Densité :</b>	( 20 °C )	Aucune donnée disponible	
<b>Densité apparente :</b>		env. 510 kg/m <sup>3</sup>	
<b>Test de séparation des solvants :</b>	( 20 °C )	non applicable	
<b>pH :</b>		non applicable	
<b>Temps d'écoulement :</b>	( 23 °C )	non applicable	ISO gobelet 6 mm
<b>Viscosité :</b>	( 20 °C )	non applicable	
<b>Viscosité cinématique :</b>	( 40 °C )	non applicable	
<b>Valeur de COV :</b>		< 1 g/l	

### 9.2 Autres informations

Aucune

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



<b>Nom commercial du produit :</b>	Glutolin K10 - Colle de Sécurité (Glutolin K10 - Sicherheitskleber)		
<b>Numéro du produit :</b>	0637__074	<b>Version (Révision) :</b>	6.0.0 (5.0.0)
<b>Date d'exécution :</b>	28.01.2020	<b>Date d'édition :</b>	28.01.2020

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

néant, à l'utilisation appropriée

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone.

### 10.7 Indications diverses

Danger d'explosion des poussières.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Effets aigus

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

##### Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50 ( CARBONATE DE SODIUM ; N°CAS : 497-19-8 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	2800 mg/kg

##### Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	DL50 ( CARBONATE DE SODIUM ; N°CAS : 497-19-8 )
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Paramètre :	DL50 ( CARBONATE DE SODIUM ; N°CAS : 497-19-8 )
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Lapin
Dose efficace :	> 2000 mg/kg

##### Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre :	LC50 ( CARBONATE DE SODIUM ; N°CAS : 497-19-8 )
Voie d'exposition :	Inhalation
Espèce :	Rat
Dose efficace :	2,3 mg/l
Temps d'exposition :	2 h

### Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Effet irritant et caustique

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

##### Iritation primaire de la peau

Paramètre :	Iritation primaire de la peau ( CARBONATE DE SODIUM ; N°CAS : 497-19-8 )
Résultat :	une légère irritation de la peau

##### Irritation des yeux

Paramètre :	Irritation des yeux ( CARBONATE DE SODIUM ; N°CAS : 497-19-8 )
Résultat :	irritates

#### Sensibilisation

Le produit contient comme protection contre les attaques microbiennes (par exemple, les moisissures) pendant le stockage dans le conteneur de petites quantités d'agent de conservation en pot. Ceux-ci ne sont pas soupçonnés de provoquer des réactions allergiques.

#### Toxicité après prises répétées (subaiguë, subchronique, chronique)

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** Glutolin K10 - Colle de Sécurité  
(Glutolin K10 - Sicherheitskleber)

**Numéro du produit :** 0637\_\_074      **Version (Révision) :** 6.0.0 (5.0.0)

**Date d'exécution :** 28.01.2020      **Date d'édition :** 28.01.2020

### Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Cancerogénéité

Aucune donnée disponible

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible

#### Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### Danger par aspiration

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 11.2 Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 11.4 Autres effets néfastes

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 11.5 Informations complémentaires

Si l'on tient compte des consignes d'hygiène du travail, aucun effet nocif n'est à craindre ce produit s'il est manipulé correctement.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

#### Toxicité aquatique

##### Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Paramètre : EC50 ( CARBONATE DE SODIUM ; N°CAS : 497-19-8 )  
Espèce : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia  
Paramètres d'évaluation : Puce d'eau (Daphnia magna)  
Dose efficace : 200 - 227 mg/l  
Temps d'exposition : 48 h

Paramètre : EC50 ( CARBONATE DE SODIUM ; N°CAS : 497-19-8 )  
Espèce : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson  
Paramètres d'évaluation : Lepomis macrochirus  
Dose efficace : > 300 mg/l  
Temps d'exposition : 96 h

##### Effets dans les stations d'épuration

Lors de l'introduction adéquate de faibles concentrations dans une station d'épuration biologique adaptée, il n'y a pas de dysfonctionnements de l'activité de dégradation des boues activées.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



<b>Nom commercial du produit :</b>	Glutolin K10 - Colle de Sécurité (Glutolin K10 - Sicherheitskleber)		
<b>Numéro du produit :</b>	0637__074	<b>Version (Révision) :</b>	6.0.0 (5.0.0)
<b>Date d'exécution :</b>	28.01.2020	<b>Date d'édition :</b>	28.01.2020

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### 12.7 Autres informations écotoxicologiques

#### Informations complémentaires

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination du produit/de l'emballage

Éliminer en observant les réglementations administratives. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Ou déposer avec des ordures ménagères après durcissement.

#### Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

##### Code des déchets produit

État de livraison:

08 04 10

État de traitement:

08 04 14

-----

ou

17 09 04

##### Désignation des déchets

État de livraison:

déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

État de traitement:

boues aqueuses contenant des colles et mastics autres que celles visées à la rubrique 08 04 13

-----

ou

déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés aux rubriques 17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03

##### Code des déchets conditionnement

15 01 01

ou

15 01 05

##### Désignation des déchets

emballages en papier/carton

ou

emballages composites

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



<b>Nom commercial du produit :</b>	Glutolin K10 - Colle de Sécurité (Glutolin K10 - Sicherheitskleber)		
<b>Numéro du produit :</b>	0637__074	<b>Version (Révision) :</b>	6.0.0 (5.0.0)
<b>Date d'exécution :</b>	28.01.2020	<b>Date d'édition :</b>	28.01.2020

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations EU

##### Autres réglementations (UE)

##### Caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004

- ce produit est pas soumis à à règlement Détergents CE no. 648/2004.

##### Directive n° 2004/42/CE relative à la limitation des émissions de COV dues à l'utilisation de solvants organiques dans les vernis et peintures

Directive DecoPaint (2004/42/CE): - n'est pas soumis à cette directive.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

### 15.3 Informations complémentaires

Aucune

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Indications de changement

02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] · 02. Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges · 03. Composants dangereux

### 16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

### 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

### 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

### 16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.